

# ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017

## LES DATES IMPORTANTES

Étapes	Dates importantes pour le scrutin du 5 novembre 2017
Avis public d'élection	Au plus tard le 22 septembre 2017
Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre à la municipalité un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale avant son dépôt	1 <sup>er</sup> octobre 2017
Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants pour transmettre à la municipalité une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale avant son dépôt	1 <sup>er</sup> octobre 2017
Période de dépôt des déclarations de candidature	Du 22 septembre au 6 octobre 2017, jusqu'à 16 h 30
Proclamation des candidates élues et des candidats élus sans opposition	6 octobre 2017, à partir de 16 h 30
Période pour soumettre une demande de révision de la liste électorale	Période potentielle : du 14 au 24 octobre 2017
Révision de la liste électorale, le cas échéant	Révision de la liste électorale, le cas échéant
Jour du vote par anticipation Jour du scrutin	29 octobre 2017, de 12 h à 20 h 5 novembre 2017, de 10 h à 20 h
Dernier jour pour demander un dépouillement ou un nouveau recensement des votes	9 novembre 2017
Proclamation des personnes élues	10 novembre 2017
Dernier jour pour une contestation judiciaire de l'élection	10 décembre 2017

(Source : Affaires municipales et Occupation du territoire)